



## TRANSFERT DEPART DE L'UNIVERSITE PARIS 1

Le transfert départ de l'université Paris 1 concerne les étudiants désirant poursuivre leurs études dans une autre université. L'imprimé de « demande de transfert départ » se demande dans le dernier cursus ou vous avez été inscrit(e).

### IMPERATIF

Parallèlement au dépôt de votre demande de départ de l'Université Paris 1, vous devez vous renseigner auprès de l'université d'accueil sur les conditions d'admission.

## PIECES A FOURNIR

1. Imprimé « DEMANDE DE TRANSFERT DEPART » de l'université de Paris 1, à remplir et à retourner à l'adresse ci-dessous.
2. Photocopie de la carte d'étudiant ou relevé de notes de l'université Paris1.
3. Si la demande se fait par courrier, veuillez joindre à cet envoi 1 enveloppe timbrée, libellés à vos noms et adresse (*format 110x220 ou 162x229*), afin que nous vous fassions parvenir l'avis de l'université Paris 1.

### La demande est à renvoyer :

#### Pour la Licence 1 et Licence 2

Histoire de l'art et archéologie L1-L2 :

[art1@univ-paris1.fr](mailto:art1@univ-paris1.fr)

Au bureau B701  
90, Rue de Tolbiac  
75634 Paris cedex 13

### La demande est à renvoyer :

#### Pour la Licence 3

Histoire de l'art et archéologie :  
L3-M1

[ufr03sec@univ-paris1.fr](mailto:ufr03sec@univ-paris1.fr)

Au bureau 102  
3, rue Michelet  
75006 Paris

## Étapes du transfert départ

- 1- Remplir lisiblement la « Demande de transfert départ de l'université Paris 1 » et nous la retourner à l'adresse ci-dessus.
- 2- Après réception de votre demande, nous vous retournerons le formulaire avec un avis de l'université Paris 1 que vous transmettez à votre université d'accueil.
- 3- Après avis favorable de l'université d'accueil, le formulaire doit nous être retourné.
- 4- Après avoir effectué les 3 étapes, l'université de Paris 1 transmettra à l'université d'accueil votre dossier universitaire en octobre.